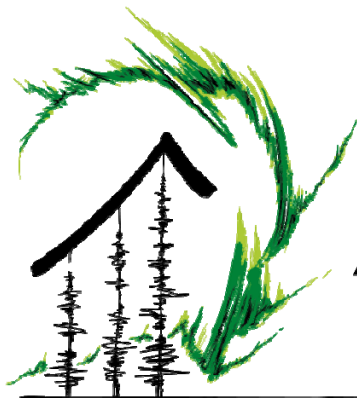


Rapport annuel 2013-2014

Unis pour habiter, développer et protéger la Baie-James



**Administration régionale
Baie-James**

TABLE DES MATIERES

Mot du président de la Conférence régionale des élus de la Baie-James	1
Mot du président de l'Administration régionale Baie-James.....	2
Mission et mandat.....	3
Conseil d'administration.....	3
L'équipe.....	4
Plan quinquennal de développement 2015-2020	5
Mine	6
Forêt.....	6
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Baie-James	7
Transport	8
Coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route.....	8
Culture	9
Visite historique à Radisson pour les gens de Villebois/Val-Paradis/Beaucanton.....	9
Tourisme	10
Grands Prix du tourisme québécois	10
Escapade boréale.....	10
Loisir et sport	10
Comité jamésien pour la promotion des saines habitudes de vie	10
Commission Loisir et Sport de la Baie-James.....	11
Éducation	12
Persévérance scolaire et réussite éducative	12
Ententes spécifiques	13
Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie.....	13
Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie.....	14
Entente spécifique portant sur le développement social dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie	15
Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie régionale de migration pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie.....	17
Entente spécifique sur l'adaptation des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 2013-2017	18
Autres ententes	19
Fonds de développement régional.....	19
Entente de partenariat en archéologie	21

Entente Place aux jeunes	21
Programme <i>Mobilisation-Diversité</i>	22
Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité	23
Action jeunesse structurante Sport et Culture	24
Programme de réduction de réduction des tarifs aériens.....	24
Pacte rural 2014-2019.....	24

MOT DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

Mesdames,
Messieurs,

La dernière année marque un tournant historique pour notre organisation. La région a subi une transformation majeure dans ses structures de gouvernance et la Conférence régionale des élus de la Baie-James est devenue l'Administration régionale Baie-James. Cette reconfiguration des structures en place s'est accompagnée d'une redistribution de certains pouvoirs et de certaines responsabilités. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2014, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire ainsi que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier ont été transférés au nouveau Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. C'est avec un pincement au cœur que nous avons dû transférer ces mandats d'importance stratégique pour la région, mais également avec le sentiment du devoir accompli et l'espoir qu'ils génèrent encore davantage de retombées positives en matière de concertation et de mise en valeur du territoire.

Avec le changement de garde qui a suivi les élections provinciales de 2012, le « Plan Nord » est devenu le « Nord pour tous ». Le développement du Nord continue de frapper l'imaginaire des Québécois et de nourrir leur espoir en l'avenir. Dans les régions du sud et même outre frontières, plusieurs expriment le désir de développer le Nord, ce qui ajoute à notre enthousiasme déjà présent. Mais certains événements de la dernière année nous font réaliser qu'il réside une perception biaisée qui est devenue impérative de corriger. Nous souhaitons que le développement de la Jamésie puisse aussi profiter aux autres régions bien sûr, mais ce sont les citoyens et les acteurs qui résident à la Baie-James qui en seront les acteurs de première ligne et les premiers bénéficiaires. Cette conviction nous a amenés à prendre position dans plusieurs dossiers, dont l'implantation de directions régionales et de bureaux de services sur notre territoire, plutôt que dans les régions voisines, lorsque les services offerts concernent spécifiquement nos ressources et notre territoire. Nous afficherons haut et fort que le développement du Nord passera par ceux qui l'habitent.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gérald Lemoyne'.

Gérald Lemoyne

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES

Chers partenaires,

Le 1^{er} janvier 2014, l'Administration régionale Baie-James succédait à la Conférence régionale des élus de la Baie-James. Elle continue d'être l'interlocuteur du gouvernement du Québec sur le territoire. Une ferveur renouvelée anime les administrateurs et employés dans la poursuite de leur mission envers les Jamésiennes et les Jamésiens. Déjà très active depuis plusieurs années, quant aux grands enjeux de développement, l'organisation garde le cap dans la réalisation de ses actions en vue d'assurer une occupation dynamique de la région et la préservation de ses attributs, pour le bien et la prospérité de la communauté jamésienne et des générations qui lui succéderont.



C'est dans cet esprit que je vous invite à parcourir notre Rapport annuel qui vous permettra de constater les efforts de développement effectués lors de la dernière année.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink that reads "René Dubé". The signature is stylized with a large, looped "R" and a cursive "Dubé".

René Dubé

MISSION ET MANDAT

L'Administration régionale Baie-James est une personne morale sans but lucratif assujetti à la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (L.R.Q., c. M-22.1) et est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a principalement pour mandat de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

L'Administration régionale Baie-James est donc une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui a pour mission de promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel pour les Jamésiens par la concertation entre les divers représentants politiques, économiques et sociaux du territoire. Elle joue le rôle d'une conférence régionale des élus pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et sur celui des villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. René Dubé, président et maire de la Ville de Matagami
M. Alain Poirier, vice-président et maire de la Ville de Lebel-sur-Quévillon
M. Steve Gamache, vice-président et maire de la Ville de Chapais
M. André Elliott, secrétaire-trésorier et président de la Localité de Villebois
M. François Bouchard, conseiller de la Ville de Lebel-sur-Quévillon
Mme Manon Cyr, mairesse de la Ville de Chibougamau
M. Daniel Bergeron, conseiller de la Ville de Chibougamau
M. Daniel Forgues, conseiller de la Ville de Chapais
M. Louis Gagnon, conseiller de la Ville de Matagami
Mme Cécile Philippon, présidente de la Localité de Valcanton
M. Normand Lacour, président de la Localité de Radisson

Député

M. Jean Boucher, député d'Ungava, membre sans droit de vote

L'ÉQUIPE



André Brunet
Directeur général



Marie-Josée Racicot
Agente de développement



Celia Meighen McLean
Agente de développement



Annie Cloutier
Adjointe administrative



Patrick ST-Germain
Agent de développement



Catherine Lagacé
Agente de développement



Linda Arseneault
Secrétaire de direction



Marie-Ève Gamache
Agente de développement



Martin Filion
Responsable des
communications



Josée Crépeau
Agente de bureau



Carole Dubois
Agente de développement



Annick Kenny
Gestionnaire des
systèmes informatiques
et de la géomatique



Joannie Plante-Bélisle
Agente de bureau

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020

La raison d'être d'une planification stratégique de développement régional

Cette année, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) a amorcé les travaux menant à l'élaboration de la nouvelle planification stratégique de la Jamésie. La planification stratégique a pour objectif de mettre en œuvre une vision partagée du développement de la région pour les 5 années à venir en tirant profit des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles des acteurs qui s'y engagent. Ultimement, une cohésion des actions et une meilleure force d'intervention permettront d'améliorer les conditions socioéconomiques du territoire et du mieux-être de la population.

La planification stratégique d'une région vise notamment à :

- obtenir une vue complète et détaillée de la situation relative au développement de la région;
- définir des priorités visant à apporter des solutions aux défis rencontrés, échelonnées sur une période de 5 à 10 ans;
- élaborer un ensemble d'actions découlant du diagnostic et répondre aux différents défis rencontrés;
- travailler en intersectorialité afin de distribuer la charge des ressources ou des moyens alloués;
- établir des points de référence permettant de mesurer les progrès.

Le rôle de l'Administration régionale Baie-James

L'Administration régionale Baie-James joue un rôle de coordination de la démarche et s'engage à réaliser certaines actions. Elle anime, concerte et soutient la réalisation des différentes phases de la planification stratégique. Les acteurs de première ligne de la planification sont les partenaires qui s'engagent à collaborer dans l'élaboration d'une vision commune, à réaliser des actions et à rendre compte des résultats atteints. L'ARBJ réalise ainsi un mandat qui lui est confié par le gouvernement du Québec, soit de coordonner l'élaboration d'un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de la région et d'effectuer son suivi.

Le plan quinquennal de développement régional

Le Plan quinquennal de développement jamésien 2015-2020, découlant de la planification stratégique, est celui de la région et non celui de l'organisation qu'est l'Administration régionale Baie-James. Il constitue la feuille de route dont se dote la région pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Il va au-delà qu'une simple planification régionale puisqu'il oblige les acteurs à examiner les forces et les faiblesses, à faire des projections et à déterminer les stratégies permettant de concrétiser une vision partagée de développement.

Les travaux menant au Plan de développement régional se poursuivront durant l'année à venir.

MINE

Le secteur minier québécois a connu un recul important des investissements depuis quatre ans. En 2013 seulement, selon l'Institut de la statistique du Québec, l'investissement minier au Québec aurait diminué de 36,7 % par rapport à l'année précédente. Le régime minier a connu quatre tentatives pour adopter une nouvelle loi et deux refontes du régime d'impôt minier au cours de cette même période, entretenant un climat d'incertitude. Ce n'est qu'en décembre 2013 que la *Loi modifiant la loi sur les mines* (L.Q. 2013, c. 32) a pu enfin être adoptée par le gouvernement du Québec.

La réforme du régime minier est devenue un enjeu majeur pour trois régions du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, dont le secteur de la Baie-James. En 2012, ils ont reçu 95 % des investissements miniers faits au Québec. À cet effet, un mémoire a été préparé, en collaboration avec la Table jamésienne de concertation minière, et déposé à l'Assemblée nationale. La réforme attendue depuis déjà quatre ans devait permettre d'établir des règles qui favorisent une meilleure protection de l'environnement et qui tiennent compte davantage des préoccupations et des attentes sociales. Or, l'incertitude entourant la protection du territoire et l'augmentation des droits miniers auraient généré un climat d'insécurité et contribué à rendre le Québec moins attrayant pour les investisseurs étrangers. Le régime minier avait grand besoin d'être modernisé. L'introduction de nouvelles règles du jeu a pu rendre les conditions moins intéressantes pour l'industrie minière québécoise, mais certaines d'entre elles marquent un progrès majeur pour le monde municipal qui dispose désormais d'un pouvoir accru en matière de planification territoriale.

FORÊT

Au cours de l'été 2013, le Forestier en chef a présenté les résultats préliminaires du calcul de la possibilité forestière pour la période 2013-2018. La superficie admissible au calcul a été un des éléments qui a le plus retenu l'attention de la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ). Pour l'ensemble de la région, les superficies exclues du calcul atteignent les 49 %. Plusieurs conditions, dont la réalité biophysique du territoire, peuvent expliquer et justifier une portion aussi forte de la superficie exclue du calcul. Certaines superficies ont également été catégorisées comme improductives alors qu'elles ne produisent pas plus de 30 mètres cubes à l'hectare sur une période de 120 ans. Or, le caractère improductif de certaines superficies ne repose que sur des conditions circonstanciées : à la suite des perturbations naturelles répétées ou en l'absence d'interventions sylvicoles, par exemple. Des stratégies sylvicoles ciblées pourraient contribuer à la remise en production d'une portion importante d'entre elles, notamment les landes forestières, permettant d'accroître significativement la possibilité forestière. La portion élevée de terrains jugés improductifs est également attribuable à une connaissance insuffisante du territoire et à des groupements de strates quelque peu biaisés issus du troisième programme d'inventaire décennal. En outre, les derniers calculs de la possibilité forestière ont pu être réalisés sur la base des données issues du quatrième programme décennal partout au Québec sauf à la Baie-James. Concernant les

activités d'aménagement forestier, le faible niveau d'intervention prévu dans les travaux non commerciaux soulève certaines préoccupations.

La CRÉBJ a donc demandé au Forestier en chef qu'il révise les derniers calculs de la possibilité forestière, sur la base des résultats issus du quatrième programme décennal d'inventaire écoforestier, afin de disposer de résultats aussi justes que dans les autres régions du Québec. La CRÉBJ a également demandé que les landes forestières en forêt commerciale soient remises en production, ce qui apporterait un soutien significatif à notre industrie forestière. Mais dans l'optique de maintenir le renouvellement et le rendement forestier, la CRÉBJ a demandé que l'enveloppe de 23,7 millions de dollars annoncée dans le cadre de la revue publique soit haussée à 31,5 millions. Il a également été demandé que le volume des travaux de nettoyage et de dégagement de la régénération soit révisé à la hausse dans les unités d'aménagement, autres que la 085-51, de manière à garantir les investissements passés dans les plantations.

D'autre part, le caribou forestier a été au cœur des enjeux forestiers. L'espèce est considérée en situation précaire au Québec et au Canada, et à ce titre, il doit faire l'objet d'un plan de rétablissement. À cet effet, les autorités gouvernementales ont soumis leur plan de rétablissement du caribou forestier pour l'exercice 2013-2023. Ce dernier comporte des objectifs pour le moins ambitieux et sa mise en œuvre comme prescrite pourrait occasionner la perte de milliers d'emplois et causer un préjudice à l'industrie forestière. Les élus ont demandé une étude d'impacts socioéconomique avant sa mise en œuvre.

Finalement, c'est au 1^{er} avril 2013 qu'entrait en vigueur le nouveau régime forestier québécois, balisé par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (L.R.Q., c. A-18.1). Parmi les changements opérés dans le cadre de cette réforme majeure, notons la mise en place du Bureau de mise en marché des bois (BMMB). Avec cette nouvelle structure, 25 % des bois provenant de la forêt publique est désormais vendu aux enchères. La coordination de la planification forestière, la consultation aux tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables de GIRT) et la sélection des secteurs réservés au nouveau BMMB a connu quelques ratées au cours de cette dernière année de transition. Respect de l'échéancier pour les nouvelles instances oblige, certains secteurs destinés au BMMB ont échappé à la consultation du milieu. En outre, la mise en œuvre du concept de forêts de proximité, une action attendue depuis longtemps par la population, a été reportée dans un futur indéterminé. Le projet de politique a été consulté, mais demeure en attente d'être adopté. Pendant ce temps, des travaux de récolte sont planifiés dans les territoires visés par de tels projets et des attributions y sont octroyées, confirmant les appréhensions déjà exprimées par les promoteurs.

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Baie-James

En septembre 2013, les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (tables de GIRT) ont entamé leur quatrième année d'existence. Toutefois, avec la mise en place des nouvelles instances de gouvernance, ce mandat a été transféré au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James qui entrait en fonction le 1^{er} janvier 2014. Au cours des neuf derniers mois de 2013, les tables de GIRT ont été consultées sur des objectifs établis dans le cadre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF), lesquels prennent la forme

d'énoncés de Valeurs, Objectifs, Indicateurs, Cibles (VOIC). Elles ont également bonifié et précisé leurs grilles respectives des enjeux d'aménagement. Par ailleurs, les tables de GIRT ont également été consultées sur des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) modifié, dans les trois unités d'aménagement en dehors du territoire assujéti par l'entente de la Paix des braves (085-51, 086-52 et 087-51).

Qui plus est, les délégués de la table de GIRT de Chapais-Chibougamau ont été consultés sur trois projets de forêts à haute valeur de conservation (FHVC) soumis par Les Chantiers Chibougamau Ltée et Barrette-Chapais Ltée. À cette même table, les produits forestiers non ligneux ont fait l'objet de discussions pour permettre leurs intégrations aux activités de récolte. Relativement à certains types de champignons de valeur commerciale, des modalités ont été convenues avec les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement.

D'autre part, à la table de GIRT de V.V.B., les délégués ont pris part à un projet pilote du ministère des Ressources naturelles ayant pour but de transmettre les données cartographiques relatives à la planification forestière dans un format utilisable à partir de *Google Earth*. En outre, les délégués ont entretenu une préoccupation dominante relative aux retombées dans le milieu, issues des activités de récolte. Plus particulièrement, les délégués ont exprimé à plusieurs reprises le souhait que soient maintenus les volumes historiques annuels de travaux sylvicoles, que la planification de récolte n'entre pas dans le périmètre de la forêt de proximité projetée ni dans une zone tampon de cette dernière et des lots publics intramunicipaux et, enfin, que des aires d'intensification de la production ligneuse soient mises en œuvre.

En somme, un total de treize rencontres des tables de GIRT et trois rencontres des comités techniques ont été tenues au cours des neuf derniers mois de l'année 2013. Au 31 décembre, chaque table de GIRT comptait de 9 à 15 délégués, de 6 à 13 substituts et de 7 à 10 observateurs.

TRANSPORT

Coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route

D'une part, à l'exception d'une formation, seuls les sous-comités de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route (VHR), soit ceux de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Villebois, Val-Paradis et Beaucanton (V.V.B.), se sont rencontrés au cours de l'année afin de résoudre les problèmes spécifiques des clubs locaux : manque de bénévoles, conflits d'utilisation des sentiers, problèmes de ponts, voies de contournement, rencontres avec les entreprises forestières, financement, etc.

Cette année encore, la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ) a maintenu son soutien financier aux clubs de VHR. Depuis 2008, elle a octroyé 429 000 \$ aux clubs quad et 916 000 \$ aux clubs de motoneiges pour la construction et l'entretien des sentiers, lesquels sont tous situés en terre de catégorie III, soit sur des terres publiques. Précisons que la motoneige emprunte les emprises ferroviaires désaffectées sur 175 kilomètres et le quad sur 66 kilomètres.

Situation actuelle des sentiers VHR par villes

Villes	Motoneige (km)	Quad (km)
Chibougamau	382	176
Chapais	140	34
Lebel-sur-Quévillon	169	65
Matagami	387	-
Val-Paradis/Villebois/Beaucanton (V.V.B.)	-	199
Radisson	90	-
Total	1168 km	474 km

Lors des rencontres avec les clubs locaux, il a été envisagé d'éliminer le tronçon de motoneige reliant Matagami à V.V.B. dû aux coûts d'entretien très élevés ainsi qu'au bris d'un pont. La décision sera prise au cours de l'été 2013 lorsque les coûts de réfection du pont et l'évaluation de l'impact économique sur V.V.B. et Matagami seront connus.

Finalement, tous les clubs ont participé à une formation donnée le 26 novembre 2013 par monsieur Michel Leclair. Cette dernière portait sur la gestion du castor : évaluation, dispositions légales, aménagement, déprédation, ponceau, etc. Puisque les dommages causés aux sentiers coûtent plusieurs milliers de dollars à chaque club de la région, la table de concertation VHR a assumé la totalité des frais de formation.

CULTURE

Visite historique à Radisson pour les gens de Villebois/Val-Paradis/Beaucanton

Depuis plusieurs années, la Conférence régionale des élus de la Baie-James offre la chance aux Jamésiens de visiter le patrimoine culturel de la Baie-James, soit la centrale hydroélectrique Robert-Bourassa, le parc hommage aux bâtisseurs Robert-A.-Boyd en plus de faire un arrêt dans la communauté crie de Chisasibi et à la fameuse baie de James.

Cette année, la population du secteur de V.V.B. a été invitée à découvrir « le Pays des Géants », et ce, dans le but de développer le sentiment d'appartenance à la région et de faire connaître une partie de son histoire.



TOURISME

Grands Prix du tourisme québécois

Comme par les années passées, l'Administration régionale Baie-James a contribué financièrement au Gala régional des grands prix du tourisme qui a eu lieu le 27 mars dernier à Lebel-sur-Quévillon, à titre de commanditaire. Rappelons que cette soirée est organisée conjointement par Tourisme Baie-James et Tourisme Eeyou Istchee.

Cette année, deux lauréats régionaux représenteront la région aux grands prix nationaux, soit l'Institut Culturel Cri Aanischaaukamikw dans la catégorie « Attractions touristiques de moins de 25 000 visiteurs » et de Mme Marie-Christine Mailhiot dans la catégorie « Personnalité touristique ».

Escapade boréale

Une autre année de terminée pour Escapade boréale qui a encore réussi à se démarquer grâce à la qualité de ses produits et le professionnalisme de son personnel. Avec son acquisition de Paraski Chibougamau, elle concentre ses activités sur les produits hivernaux. L'Administration régionale Baie-James est fière d'avoir soutenu ses opérations tant au niveau administratif que financier.



LOISIR ET SPORT

Comité jamésien pour la promotion des saines habitudes de vie

Le Comité jamésien pour la promotion des saines habitudes de vie est une initiative des partenaires régionaux du Nord-du-Québec qui ont convenu de mettre en place un mécanisme de concertation afin de soutenir les communautés jamésiennes dans l'élaboration de projets visant la mise en place d'environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.

Lors de l'année 2013, ledit Comité a élaboré sa planification stratégique 2013-2016. Cette dernière comporte trois priorités, soit :

- communiquer, mobiliser et influencer les acteurs autour du développement des saines habitudes de vie dans une perspective de changements durable;
- favoriser et soutenir le développement des compétences;
- améliorer les opportunités de bouger et de manger mieux.

C'est dans cette optique que le comité compte travailler pour les prochaines années.

Commission Loisir et Sport de la Baie-James

Gala Excellence loisir, sport et culture Nord-du-Québec (Photos en annexe)

Dans le cadre de l'entente *Action Jeunesse Structurante*, plusieurs projets ont été mis en place, dont le Gala reconnaissance loisirs, sport et culture Nord-du-Québec. Ce projet régional, dont le responsable de la mise en œuvre est la Commission Loisir et Sport de la Baie-James (CLSBJ), s'est tenu le 10 novembre 2013. Il s'agissait de la deuxième édition de cet événement qui répond directement à l'objectif de l'ARBJ, soit celui de soutenir les événements régionaux d'envergure.

Lors de cette soirée, la CLSBJ a souligné 12 gagnants dans les catégories suivantes, soit :

- athlète féminine de l'année en sport individuel;
- athlète masculin de l'année en sport individuel;
- athlète féminine de l'année en sport d'équipe;
- athlète masculin de l'année en sport d'équipe;
- entraîneur de l'année;
- bénévole sportif de l'année;
- bénévole loisir et culture de l'année;
- artiste/artisan de l'année;
- équipe de l'année;
- athlète coup de cœur;
- événement coup de cœur junior;
- événement coup de cœur senior.



En somme, cet événement a été rendu possible grâce à nos précieux partenaires impliqués.

Bourse sportive Nord-du-Québec (Photos en annexe)

Le programme de Bourse sportive Nord-du-Québec a été mis en place par la Commission Loisir et Sport de la Baie-James en 2008. Gagnant en popularité d'année en année, le programme a pour principal objectif d'appuyer les athlètes et les équipes sportives de la Jamésie.



En 2013-2014, la Commission Loisir et Sport de la Baie-James a soutenu 43 athlètes et 3 équipes dans une panoplie de disciplines sportives, et ce, grâce à ladite Bourse. De quoi faire bouger les Jamésiens!

ÉDUCATION

Persévérance scolaire et réussite éducative

Groupe neurones – Instance régionale de concertation en persévérance scolaire

Structure et gouvernance

Durant l'année 2013-2014, le Groupe neurones, l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire en Jamésie, est devenu une organisation autonome. Au mois de septembre 2013, l'organisme a tenu son assemblée générale de fondation et a adopté les statuts et règlements généraux.



En plus de la coordonnatrice qui a le mandat de coordonner l'espace régional, la planification stratégique, le conseil d'administration et l'espace interrégional, le Groupe neurones a embauché une seconde ressource. Cette dernière assurera la liaison entre le plan d'actions régionales et les initiatives locales. Elle accompagnera également les communautés dans la définition de leurs besoins et la création d'activités en persévérance scolaire.

Portrait jamésien de la persévérance scolaire et de la réussite éducative

Le Groupe neurones a produit et a lancé le portrait *Persévérance scolaire et réussite éducative en Jamésie*. Le portrait permet de préciser les besoins en matière d'accompagnement des milieux locaux quant aux projets en persévérance scolaire. Au printemps 2014, une tournée régionale de présentation et d'appropriation sera effectuée pour présenter le portrait.

Cadre de soutien aux initiatives locales

Un cadre de soutien aux initiatives locales a été développé faisant suite au portrait cité précédemment. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement qui permettra aux intervenants locaux d'avoir accès aux fonds de l'enveloppe Réunir-Réussir (R2) spécifiques aux actions locales. La présentation du cadre sera appuyée par la définition des enjeux présentés dans le portrait, mais aussi sur les fiches de vulgarisation des déterminants de la persévérance scolaire de R2. De plus, les intervenants bénéficieront de l'expertise du Groupe neurones et des outils qu'il possède dans la mise en place de projets.

Finalement, le Groupe neurones élabore actuellement un plan d'évaluation afin de mesurer la portée de ses actions. En collaboration avec Réunir-Réussir, Mme Jacinthe Loiselle, évaluatrice, accompagne un comité de travail dans la définition de ses besoins. Au courant de l'automne 2013, la coordonnatrice et des membres du conseil d'administration ont d'ailleurs assisté à deux formations à ce sujet. Somme toute, le Groupe Neurones souhaite que l'année 2014-2015 soit porteuse de plusieurs projets pour chacune des communautés jamésiennes.

ENTENTES SPÉCIFIQUES

Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

L'Entente spécifique portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Jamésie, intervenue entre l'Administration régionale Baie-James et le Comité condition féminine Baie-James, a pour objectif :

- d'offrir des outils pour une socialisation non stéréotypées;
- de favoriser la diversification des choix de formation;
- d'offrir des outils en conciliation famille/travail;
- de favoriser des approches en santé adaptée aux spécificités des femmes;
- d'informer, d'outiller et d'accompagner les femmes afin de favoriser une plus grande participation de leur part aux différentes instances;
- de favoriser l'atteinte de l'égalité en Jamésie.

Cette année encore, plusieurs projets en lien avec les objectifs de l'Entente ont été mis de l'avant, notamment ceux mentionnés ci-dessous.

Défi 12/35

En 2013-2014, le Comité condition féminine Baie-James a lancé Le Défi 12/35 à tous les jeunes de 12 à 35 ans de la Jamésie. Toujours en cours, le participant doit, avec le média qu'il souhaite, démontrer ce que représente le thème « Les rapports égalitaires j'en fais mon affaire! ». Dès le mois d'avril, un jury se penchera sur les œuvres et les gagnants recevront un I-Pad mini. L'objectif du projet vise notamment à favoriser la réflexion chez les jeunes quant aux rapports égalitaires.



Les femmes dans les instances en Jamésie



Les travaux de l'année 2013-2014 du Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) se termineront par ceux portant sur la nouvelle enquête concernant la présence des femmes dans les instances locales et régionales en Jamésie. Ainsi, après avoir interrogé plus de 160 organismes et instances de la région, le CCFBJ souhaite connaître l'évolution des femmes quant à leur implication. Il s'agit de la troisième édition de cet outil qui est devenu un incontournable afin d'orienter les actions visant à favoriser une plus grande participation des femmes dans les différentes instances. Par conséquent, il favorise l'atteinte de l'égalité en Jamésie.

Réseautage étudiantes dans les milieux traditionnellement masculins

Le Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) travaille à promouvoir et à favoriser l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins en Jamésie.

En effet, l'amélioration de la situation économique des jeunes filles et des femmes est liée, entre autres, à leur intégration en milieu traditionnellement masculin, puisque ces emplois sont généralement de meilleures qualités du point de vue de la rémunération et des conditions de travail.

D'ailleurs, dans son Entente spécifique 2011-2015, le CCFBJ et ses partenaires maintiennent l'objectif de favoriser la diversification des choix de formations ainsi que la persévérance scolaire, afin d'améliorer l'autonomie économique des femmes.



Par conséquent, pour faire suite aux besoins de soutien identifié par les étudiantes en milieu traditionnellement masculin, un groupe « Facebook » a été créé afin de permettre le réseautage entre ces dernières. En complément, un partage d'expertise avec l'organisme Accès-Travail-Femmes a permis de distribuer un guide concernant la place des femmes dans les métiers non traditionnels et venant prêter assistance aux étudiantes.

Le CCFBJ tient donc à remercier Accès-Travail-Femmes et son équipe pour le partage de leur expertise!

Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie



L'Entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale en Jamésie est le résultat d'un partenariat entre la Conférence régionale des élus de la Baie-James, l'Administration régionale Baie-James, depuis le 1^{er} janvier 2014, et le

ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Signée en 2009, cette entente a pour but :

- la promotion de l'économie sociale;
- la concertation et la mise en réseaux;
- la consolidation, l'expérimentation et le développement de nouveaux créneaux et projets;
- le développement des compétences.

Cette année encore, plusieurs projets se sont tenus dans le cadre de cette entente, en voici quelques exemples.

Formations - problématiques en entreprises

En collaboration avec le Centre d'entrepreneurship nordique, quelques formations se sont tenues sur le territoire, notamment :

- La reconnaissance des bénévoles : pour découvrir les stratégies et les outils qui aident à valoriser le travail des bénévoles en vue de les encourager à poursuivre leur engagement. Leur participation et leur implication étant capitales au soutien des entreprises de l'économie sociale.
- Connaître et comprendre l'attitude des gens : pour améliorer les relations et la performance au sein des entreprises.
- Améliorer le service à la clientèle : pour suggérer des façons de fidéliser la clientèle et d'offrir un service à valeur ajoutée.

À la suite de ces formations, le Pôle a mesuré la satisfaction des participants à l'aide de sondages. Selon les réponses, la majorité d'entre eux disent de leur expérience qu'ils sont satisfaits à très satisfaits. Plusieurs affirment être en mesure d'appliquer les connaissances acquises dans leur organisation.

Soutien aux coopératives jeunesse de services 2013-2014

Cette année encore, le Pôle a soutenu financièrement la Coopérative jeunesse de service (CJS) de la Jamésie. Une CJS est une coopérative mise en place par un groupe d'adolescents afin de créer leur propre emploi. Ils offrent des services à la communauté tout au long de la période estivale. Elle offre aux jeunes un espace, des moyens et des ressources leur permettant d'assumer la prise en charge de leur entreprise. Les coopérants se familiarisent ainsi avec les rouages du marché du travail, de la gestion coopérative et de l'exercice démocratique du pouvoir. La CJS prépare les jeunes à affronter de nouveaux défis sociaux et économiques et les sensibilise à l'environnement. Les services qu'offrent ces jeunes sont très variés : gardiennage, entretien intérieur et extérieur, peinture, tonte de pelouse, etc. Ce sont eux qui établissent les services qu'ils vont offrir, et ce, dès leur premier conseil d'administration.

Somme toute, les CJS existent depuis plusieurs années dans le Nord-du-Québec et le Pôle est fier d'être partenaire, année après année, de ce projet structurant et motivant pour la jeunesse.

Entente spécifique portant sur le développement social dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

Colloque régional sur le sentiment d'appartenance

Cette année, le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ) s'est donné comme défi de rassembler les acteurs des secteurs social, économique, communautaire et politique afin de discuter des défis de la construction du sentiment d'appartenance à la

Jamésie. Ainsi, les 16 et 17 octobre 2013, plus de 80 personnes se sont réunies au Motel Harricana de Chibougamau pour réfléchir, discuter et échanger sur les défis de la construction d'une région forte, solidaire et fière, lors du colloque « *Construire son appartenance à la Jamésie, un défi pour toi, pour moi, pour nous* ».

Pourquoi s'intéresser au sentiment d'appartenance en Jamésie? Les résultats de l'enquête « *Mesure du sentiment d'appartenance des Jamésiens* » nous ont entre autres appris qu'un fort sentiment d'appartenance contribue favorablement à la rétention de la population. Mais encore faut-il que cette population se sente appartenir au territoire, qu'elle soit fière de son milieu de vie et qu'elle projette d'y rester plus longtemps que le temps d'une vie professionnelle.

Par ailleurs, cet événement fut une occasion privilégiée d'échanger, de partager diverses expériences et d'enrichir les réflexions sur les enjeux et les défis de la construction du sentiment d'appartenance à la Jamésie.

D'autre part, la conférence d'ouverture prononcée par monsieur Serge Bouchard, anthropologue et passionné de nordicité, a donné le ton aux discussions qui ont suivi au cours de l'événement. Au terme de ces deux jours de conférences et d'ateliers, le Comité de développement social de la Baie-James est entièrement satisfait du succès et de l'atteinte des objectifs poursuivis, qui visaient à se donner une base de compréhension commune sur les enjeux qui constituent la construction d'un sentiment d'appartenance et le développement d'une solidarité régionale, fondements essentiels pour le développement durable des communautés jamésiennes. Le CDSBJ a profité de l'événement pour dévoiler sa nouvelle identité qui sera désormais le Réseau jamésien de développement social.

Bilan de la Subvention au Soutien à l'initiative sociale de la Jamésie (SISJ)

La Subvention au soutien à l'initiative sociale de la Jamésie (SISJ) est une aide financière accordée dans le cadre de l'Entente spécifique en développement social de la Jamésie. Les projets soutenus par la SISJ doivent prioritairement contribuer à :

- améliorer ou maintenir la qualité de vie de la population jamésienne;
- favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance local ou régional.

Par conséquent, plus de 500 000 \$ ont été investis pour la mise en place de plus de 115 projets locaux et régionaux.

Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie régionale de migration pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie

L'Entente spécifique portant sur la mise en place d'une stratégie de migration pour la Jamésie, intervenue entre l'Administration régionale Baie-James et Attraction Nord, vise notamment à :

- faire la promotion de la Jamésie à l'extérieur de la région;
- mobiliser les acteurs régionaux autour du défi de la migration;
- attirer et retenir la main-d'œuvre.

Au courant de l'année 2013-2014, plusieurs actions ont été mises de l'avant afin d'atteindre les objectifs de l'Entente. Le détail des différentes actions ayant eu un impact important se trouve ci-dessous.

Salons et événements promotionnels

La promotion de la Jamésie à l'extérieur de la région étant un des principaux mandats de l'entente spécifique, des sommes importantes ont donc été investies pour atteindre cet objectif. En effet, en 2013-2014, 38 000 \$ a été utilisé pour effectuer la promotion de la Jamésie dans plusieurs salons d'envergure, notamment :

- Salon Emploi et Formation de Montréal
- Carrefour de l'emploi de l'Université Laval
- Foire nationale de l'emploi de Montréal
- Journée carrière de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Salon des emplois et des stages en région de Place aux Jeunes
- Foire de l'emploi de Chaudière-Appalaches
- Tournée *Vise plus loin* (Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal)
- Salon Priorité Emploi de l'Estrie
- Salon de l'emploi de Trois-Rivières et de la Mauricie



Qui plus est, la présence dans les salons permet de promouvoir la région et d'y attirer de la main-d'œuvre. Ce volet favorise également un contact direct et de qualité avec plusieurs personnes. Le discours avec les candidats potentiel est basé sur les particularités nordiques, notamment sur la qualité de vie, la proximité de la ville et de la nature, mais également sur la géographie du territoire, la dénomination de notre région culturelle (Jamésie) et plus encore. Ainsi, la dernière année aura permis de rencontrer près de 2 300 personnes.

Finalement, il est difficile d'évaluer la portée réelle de la présence d'Attraction Nord en salons. L'organisme est actuellement en réflexion afin de pouvoir remédier à cette situation lors de la prochaine année.

Stratégie de communication

Pour faire suite au lancement du portail web <http://www.larueeverslenord.com/>, un processus de collaboration avec Orage Communication a permis d'établir une nouvelle stratégie de communication afin de maximiser l'impact du nouveau portail sur le Web et les médias sociaux.

Cette nouvelle stratégie permettra une plus grande présence sur les médias sociaux et sur le Web en général. De plus, les contacts directs avec les gens rencontrés en salons seront maximisés et permettront un suivi constant avec les candidats potentiels. Par conséquent, tous les objets promotionnels ont été abolis, par exemple les porte-clés, lesquels étaient remis aux visiteurs. Ces investissements ont donc été remplacés par un concours visant à garder une trace des visiteurs et ainsi assurer un suivi de l'organisation auprès des participants en les ajoutant aux listes d'envoi d'infolettres ou autres.

Également, l'efficacité des agents représentant la Jamésie lors d'événement d'envergure a été améliorée à la suite d'une formation touchant les communications et le *marketing*. L'équipe et les actions de l'organisation sont donc plus efficaces que jamais!

Relance du comité migration et protocole d'accueil Jamésien

C'est au courant de l'année 2013-2014 que le comité migration piloté par Attraction Nord a été relancé, et ce, après avoir cessé ses activités pendant plusieurs mois. Les membres présents avaient soulevé la nécessité de revoir la composition du comité actuel. Conséquemment, un travail de réflexion a été amorcé afin de bien cibler les objectifs et les besoins et ainsi revoir sa composition.

L'objectif dudit comité est de réunir les intervenants locaux afin d'atteindre une cohérence régionale dans les actions entourant la migration sur le territoire, afin d'améliorer l'attractivité de la Jamésie et de favoriser la rétention des nouveaux arrivants. Également, le comité migration permet aux milieux locaux de bénéficier des outils et du support d'Attraction Nord et de participer à ses actions. De même, il crée un lieu de discussion quant aux enjeux liés à la migration, aux actions mises en place localement et permet une collaboration sur des projets communs.

La première action du comité a été de présenter le Protocole d'accueil jamésien à chacun des milieux locaux, afin de leur suggérer de l'implanter dans leur communauté. Celui-ci a été accepté de tous et sera déposé dans leur instance respective afin de le rendre effectif. Chacun des milieux s'est engagé à y travailler activement d'ici septembre 2014. Il s'agit là d'un projet à suivre de près!

Entente spécifique sur l'adaptation des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 2013-2017

La politique gouvernementale **Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec** est destinée à donner aux collectivités le pouvoir d'agir et des moyens pertinents devant les transformations sociétales liées au vieillissement de la population.

D'une part, le ministère de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des aînés s'est associé avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'Administration régionale Baie-James, le Centre régional de la santé et des services sociaux de la Baie-James ainsi que la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec pour mettre leurs expertises en commun, afin d'établir des priorités régionales par rapport aux aînés et que celles-ci se concrétisent dans le cadre des projets financés, tout en respectant les objectifs de l'entente spécifique pour les aînés 2013-2017.

Les objectifs de l'entente sont :

- I. Favoriser la participation sociale des aînés
- II. Lutter contre la maltraitance
- III. Soutenir les aînés vulnérables
- IV. Favoriser les relations intergénérationnelles
- V. Favoriser l'accès à la culture
- VI. Faciliter l'accès aux technologies de l'information
- VII. Favoriser l'amélioration des conditions de vie.

Par ailleurs, la première Entente spécifique pour les aînés du Nord-du-Québec, s'échelonnant sur 5 ans et s'étant terminée en 2013, a permis de réaliser plusieurs projets, notamment :

- l'ajout de logements destinés aux personnes âgées;
- une Rencontre régionale pour les aînés du Nord-du-Québec;
- le concours intergénérationnel « En mots et en images »;
- la pièce de théâtre « Parole d'or, silence d'argent »;
- des parcs pour aînés dans les municipalités du Nord-du-Québec;
- l'aménagement de stations d'exercices adaptés aux personnes aînées;
- le transport collectif et le transport d'accompagnement;
- un site Internet dédié aux aînés;
- des formations et de l'information à la disposition des personnes âgées (cours d'informatique, conférences, etc.).

En somme, l'Entente spécifique pour les aînés contribue à la conception et au soutien de projets visant à améliorer les conditions de vie des aînés et, par le fait même, de leurs familles et de leurs proches.

AUTRES ENTENTES

Fonds de développement régional

Les objectifs du Fonds de développement régional (FDR) sont de favoriser la concertation des partenaires de la région et de soutenir le développement régional, notamment en matière d'occupation et de vitalité des territoires. À cette fin, voici les projets acceptés lors de la période visée par ce rapport.

PROJETS SPÉCIAUX

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Couvert boréal 2013	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	5 000 \$
Focus Baie-James	AGLA Médias	30 000 \$
Travaux Complexe des Rapides	Complexe des Rapides	25 000 \$
Étude sur le transport pour trajets intermunicipalités	Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)	3 073 \$
Total partiel des projets spéciaux acceptés		63 073 \$

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Amélioration des conditions de vie des personnes âgées 2013-2017	Administration régionale Baie-James	50 000 \$ /an
Total partiel des ententes spécifiques acceptées		50 000 \$

ENTENTE ADMINISTRATIVE

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Programme <i>Mobilisation-Diversité</i> (Immigration)	Conférence régionale des élus de la Baie-James	50 000 \$
Total partiel des ententes administratives		50 000 \$

ENTENTE DE PARTENARIAT

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
Escapade boréale 2014-2016	Escapade boréale	90 000 \$
Financement de base	Comité condition féminine Baie-James	20 000 \$
Total partiel des ententes de partenariat acceptées		110 000 \$

ENTENTES ANTÉRIEURES DE PLUS D'UN AN – EN COURS

Titre du projet	Promoteurs	Nombre d'année	Montant par année
Économie sociale	CRÉBJ - Économie sociale	5	50 000 \$
Attraction Nord	Attraction Nord	3	100 000 \$
Égalité entre les femmes et les hommes	CCF de la Baie-James	4	40 000 \$
TJCM	TJCM	3	75 000 \$
Fonds de soutien à la diversification	CLDBJ	3	100 000 \$
Entente de financement	CEN	3	50 000 \$
CTRI	CTRI	5	25 000 \$
Archéo-08	Archéo-08	3	60 000 \$
Place aux jeunes	CJE Jamésie	3	20 000 \$
Financement de base	CLSBj	3	130 000 \$
Total partiel des ententes de partenariats acceptées de plus d'un an			235 000 \$

FDR VOLET FESTIVAL, COLLOQUE, CONGRÈS ET CONCOURS

Titre du projet	Promoteur	Montant accordé
15 ^e édition du Festival du doré Baie-James	Festival du doré Baie-James	20 000 \$
Défi Xtrême	Défi Xtrême	2 000 \$
Concours québécois en entrepreneuriat Nord-du-Québec, 16 ^e édition	SADC Chapais-Chibougamau	3 000 \$
Festival en août 2014, 16 ^e édition	Ville de Chibougamau	27 645 \$
Festival Folifrets 2014	Festival Folifrets	28 603 \$
Grand Prix du tourisme	Tourisme Baie-James	5 000 \$
Symposium touristique 2013	Tourisme Baie-James	3 500 \$
Fête de la rentrée	Ville de Lebel-sur-Quévillon	1 581 \$
Forum entrepreneurial 2013	SDÉ de Lebel-sur-Quévillon	15 000 \$
Total partiel des projets Volet festival, colloque, congrès et concours acceptés		106 329 \$

Entente de partenariat en archéologie

Tout d'abord, il s'agit de la troisième et dernière année de l'entente de partenariat avec Archéo-08. À cet effet, leur équipe a maintenu des travaux de fouilles archéologiques sur le territoire jamésien, au cours de l'été 2013, afin de documenter les connaissances sur l'occupation humaine lors de la préhistoire récente de ce secteur du Nord-du-Québec.

Néanmoins, une triste nouvelle nous est parvenue au début du mois de janvier 2014. Le directeur général d'Archéo-08 et archéologue de renom, monsieur Marc Côté, nous a quittés. L'Administration régionale Baie-James travaillait depuis 2007 avec lui dans l'élaboration des ententes en archéologie. C'est également M. Côté qui dirigeait les fouilles sur le territoire jamésien.

Entente Place aux jeunes

Depuis maintenant plusieurs années, l'Administration régionale Baie-James soutient financièrement le programme national « Place aux jeunes en région ». Ce dernier vise à faciliter la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, au profit des milieux ciblés.

« Place aux jeunes en région » est une organisation présente dans 15 régions du Québec et aide les jeunes dans leurs démarches visant à s'établir, à travailler et à développer leur nouveau milieu. Ses principaux objectifs sont de :

- prévenir et freiner l'exode des jeunes vers les grands centres;
- favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région;
- promouvoir et faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région;
- sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux impacts de l'exode;
- stimuler la création d'entreprises en région.

Séjours exploratoires

Les séjours exploratoires visent à présenter la région Nord-du-Québec, en quelques jours, à de jeunes diplômés sélectionnés par les acteurs de la Jamésie en fonction, notamment, des besoins de la main-d'œuvre. Bien entendu, les candidats doivent démontrer un réel intérêt pour s'établir dans la région.

Se déroulant sur quatre jours, les séjours exploratoires ont remporté un grand succès encore cette année en accueillant plus de 12 jeunes sélectionnés parmi plus de 65 candidatures! Deux volets divisent le territoire de la Jamésie selon le secteur pour plus d'efficacité, soit le secteur ouest (Matagami et Lebel-sur-Quévillon) et le secteur est (Chibougamau et Chapais). Les localités de Radisson, Villebois et Valcanton sont desservies selon les besoins.

À l'issu des séjours, environ un candidat sur quatre migre en région au cours de l'année suivante. Notons qu'au moment d'écrire ces lignes, deux participants de la dernière cohorte se sont déjà installés en Jamésie, tandis que plusieurs autres sont encore en démarche active d'établissement. Ce projet et ces retombées répondent donc directement aux objectifs de l'Entente.

Programme Mobilisation-Diversité

Pour faire suite au passage de madame Diane De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), à Chibougamau le 15 avril 2013, les élus de la Jamésie ont démontré un intérêt à participer à une entente en immigration. À cet effet, la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ) a résolu le 18 avril 2013 d'amorcer les travaux avec les partenaires pour l'écriture d'une entente spécifique.

C'est en mai 2013, lors d'une première rencontre exploratoire en présence de plus d'une quinzaine de partenaires potentiellement intéressés par la question, qu'il a été convenu de produire un portrait régional des actions entreprises en matière d'immigration. Ledit portrait permettra de déterminer les besoins réels de la Jamésie quant à ce dossier, et ce, dans le but de signer une entente spécifique avec le MICC.

C'est dans cette optique qu'en octobre 2013, la CRÉBJ a signé une entente administrative avec le MICC. Cette dernière prendra fin le 31 octobre 2014 et vise notamment à :

- acquérir les connaissances sur l'état de situation régional de l'immigration;
- assurer la concertation des acteurs locaux et régionaux en vue de la conclusion d'une entente spécifique;
- informer les partenaires locaux et régionaux sur le parcours de la personne immigrante et la politique d'immigration québécoise;
- élaborer un plan d'action préliminaire pour l'entente spécifique à venir;
- conclure une entente spécifique en immigration.

Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité

L'Alliance pour la solidarité, entre le ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale et la Conférence régionale des élus de la Baie-James, a été signée en juin 2012 faisant suite au dépôt du Plan d'action jamésien pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAJSIS).

Pour l'année 2013-2014, deux appels de projets ont été lancés, soit un au printemps et un à l'automne, qui visaient particulièrement le sentiment d'appartenance, l'apprentissage et l'estime de soi. Dans le cadre de ces appels de projets, sept projets locaux et un projet régional ont été financés. La Table jamésienne pour la solidarité et l'inclusion sociale (TJSIS) a également mis sur pied deux projets régionaux. Un montant totalisant 381 873 \$ a été accordé pour des projets locaux et un montant de 41 632 \$ a servi à financer des projets d'envergure régionale.

De plus, la TJSIS a organisé un Forum pour la solidarité et l'inclusion sociale qui a eu lieu au mois de janvier 2014. Le but était de situer la Jamésie par rapport au PAJSIS, de trouver des pistes d'actions pour l'avenir et d'informer et d'outiller les intervenants en matière de solidarité et d'inclusion sociale. En tout, c'est plus de 60 personnes qui se sont déplacées pour l'événement que l'on peut qualifier de réel succès!

PROJETS LOCAUX

Aliments-Terre	Centre de femmes les Essenti«elles»	Chapais	59 024 \$
Pignon de l'espoir	Réseau Homme-Québec Baie-James	Chibougamau	128 331 \$
Capsules de sensibilisation	Centre de développement communautaire	Matagami	1 413 \$
Camp de jour estival	Association des personnes handicapées de Chibougamau	Chibougamau	11 680 \$
Ma communauté en action pour la santé de la population	Comité de développement social de Villebois	Villebois	59 330 \$
Repas communautaires, dépannages alimentaires et soupe à l'école	Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis	Valcanton	56 626 \$
Aide aux devoirs	Centre jeunesse de Matagami	Matagami	6 590 \$
Cuisine collective de Matagami	Centre de développement communautaire	Matagami	58 879 \$
TOTAL			381 873 \$

PROJETS RÉGIONAUX

Journée de concertation en solidarité et inclusion sociale	3 752 \$
Calendrier biennal des organismes communautaires TROC-10	19 880 \$
Fonds d'urgence	18 000 \$
TOTAL	41 632 \$

Action jeunesse structurante Sport et Culture

Depuis le printemps 2013, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) travaille en partenariat avec la Commission Loisir et Sport de la Baie-James (CLSBJ) et le Mouvement Jeunesse Baie-James (MJBj) afin de favoriser le développement des sports et de la culture en Jamésie. En effet, les organisations mentionnées précédemment ont signé l'entente *Action jeunesse structurante Sport et Culture*, totalisant 552 780 \$ sur trois ans. Plus précisément, l'ARBJ y participe à hauteur de 130 000 \$ annuellement, et ce dans le but :

- de corriger une situation d'iniquité en ce qui a trait au financement de base de la CLSBJ par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- de soutenir le programme des bourses sportives Nord-du-Québec;
- de supporter les événements régionaux, par exemple Secondaire en spectacle;
- de favoriser le développement de partenariat avec les autochtones de la région;
- d'appuyer le programme de formation des entraîneurs, arbitres et officiels;
- d'implanter un processus d'évaluation des impacts et des effets des projets soutenus.

Programme de réduction de réduction des tarifs aériens

Relativement à la région Nord-du-Québec, la Conférence régionale des élus de la Baie-James s'est vue confier l'administration du Programme de réduction des tarifs aériens, lequel s'adresse aux résidents des zones nordiques et intermédiaires du territoire Eeyou Istchee Baie-James.

Concernant l'année financière 2013-2014, 174 demandes y ont été traitées. De ce nombre, 155 ont été acceptées et 19 refusées, dont 84 provenant de la Jamésie et 90 des communautés crie, totalisant ainsi une somme de 36 479.99 \$.

Pacte rural 2014-2019

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (L.R.Q., c. G-1.04) le 1^{er} janvier 2014, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) est devenue responsable du Pacte rural 2007-2014, lequel viendra à échéance le 31 mars 2014.

Le Pacte rural permet au gouvernement et aux collectivités de joindre leurs forces pour agir, à long terme, de manière globale et cohérente sur le territoire rural en tenant compte de ses particularités, de ses forces et de son potentiel. Il vise à promouvoir le développement du milieu rural en fonction de quatre orientations stratégiques édictées dans la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, soit :

- promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- assurer la pérennité des communautés rurales;
- maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a adopté et a rendu publique la nouvelle Politique nationale de la ruralité 2014-2024 le 6 novembre 2013. C'est dans ce contexte que l'Administration régionale Baie-James a signé le Pacte rural 2014-2019 en mars 2014, lequel entrera en vigueur le 1^{er} avril de cette même année.